



Mont
Saint
Aignan

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20240821-2024-76-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/08/2024

DECISION N° 2024-76

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU - lot 2

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- **VU** le 4° de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** les délibérations n°2024-02-06 du Conseil Municipal de la Ville et n°2024-02-04 du Conseil d'Administration du CCAS constituant le groupement de commandes Ville et CCAS pour le marché de fourniture, livraison et montage de mobilier bureau et scolaire ;
- **VU** la délibération n° 2024-02-07 du Conseil Municipal du 22 février 2024 donnant l'autorisation au Maire de passation et de signature du marché de fourniture, livraison et montage de mobilier bureau et scolaire ;
- **VU** l'article L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2 du code de la commande publique ;
- **VU** la consultation lancée le 29 avril 2024 au BOAMP et le 30 avril 2024 au JOUE, sur la plateforme de dématérialisation mpe76.fr ainsi que sur le site Internet de la ville ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres lors de sa séance en date du 04 juillet 2024 ;
- **CONSIDERANT** que l'offre de SAONOISE DE MOBILIER est la mieux disante ;

DECIDE :

De la conclusion du marché « FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU », lot 2, tel que défini ci-dessous, selon le devis quantitatif estimatif (DQE) :

SAONOISE DE MOBILIER – 117 AVENUE DE LA VALLEE DU BREUCHIN - 70300 FROIDECONCHE

Montant estimatif HT : 5 982,69 €

TVA : 1 196,53 €

Montant estimatif TTC : 7 179,22 €

Fait à MONT-SAINT-AIGNAN, le **21 AOUT 2024**

Pour le Maire et par délégation,
François VION

1ère adjoint chargé des finances et du
développement durable

